

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

TT-ACC-RELAY-CONTACTOR

AVERTISSEMENT ET MISE EN GARDE

- POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation ou à l'entretien du dispositif.
- POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, n'utiliser ce produit qu'en présence d'appareils électriques de 120V.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- N'utilisez ce dispositif qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre.
- Ce dispositif doit être installé dans une armoire avec une tablette coulissante sur rail selon le code électrique en vigueur dans la région.

Outils requis

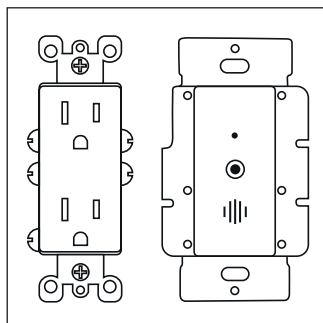
- Tournevis
- Pincettes
- Ruban isolant
- Crayon
- Coupe-fils
- Règle

INSTALLATION

Ce dispositif est conçu pour alimenter une prise électrique par le biais d'un détecteur.

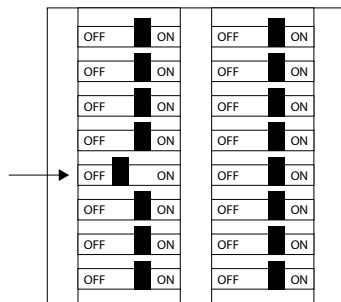
Le dispositif et la prise électrique doivent être installés dans un boîtier double.

Les étapes suivantes expliquent l'installation adéquate de celui-ci.



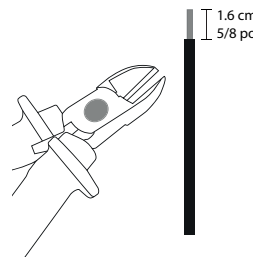
ÉTAPE 1 / COUPEZ LE COURANT

POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation ou à l'entretien du dispositif.



ÉTAPE 2 / PRÉPARATION DES FILS

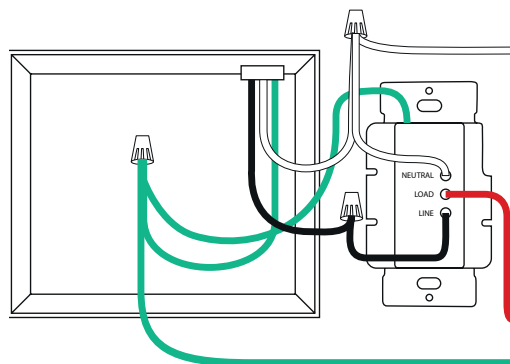
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (les recouper au besoin).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur un peu plus de 5/8 po (1.6cm).



ÉTAPE 3 / RACCORDEMENT DES FILS BOITIER MURAL

Raccordement des fils conformément au schéma de câblage, en procédant comme suit :

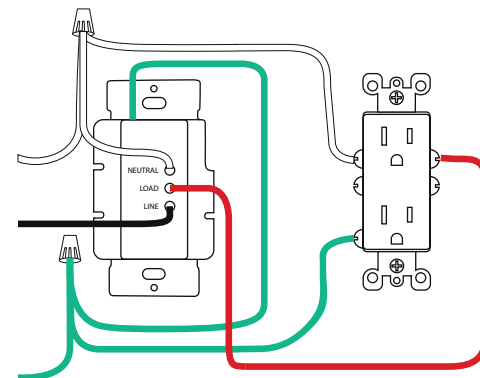
- Le fil BLANC de la boîte au fil BLANC du dispositif (neutre)
- Le fil NOIR de la boîte au fil NOIR du dispositif (actif)
- Le fil VERT de la boîte au fil VERT du dispositif (mise à la terre)



ÉTAPE 4 / RACCORDEMENT DES FILS DISPOSITIF

Raccordement des fils conformément au schéma de câblage, en procédant comme suit :

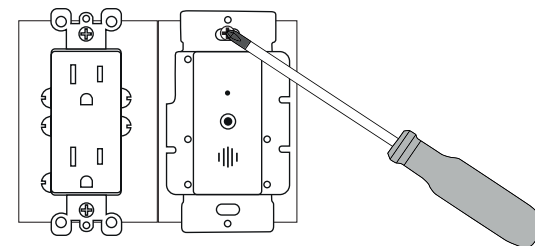
- Le fil ROUGE avec la vis de la CHARGE de la prise électrique
- Le fil BLANC avec la vis NEUTRE de la prise électrique
- Le fil VERT avec la vis de MISE À LA TERRE de la prise électrique



ÉTAPE 5 / FIXATION

COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

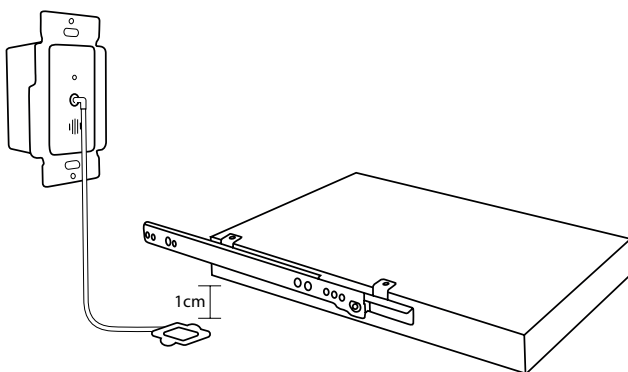
- Terminer l'installation en insérant délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.



INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

ÉTAPE 6 / RACCORDEMENT DU DÉTECTEUR

- Raccorder le fil du détecteur sur le dispositif.
- Enlever le scellant protecteur à l'arrière du détecteur.
- Coller le détecteur à la fin de la course de la tablette complètement sortie à un maximum de 1cm de la tablette.



ÉTAPE 7 / FONCTIONNEMENT

Pour mettre sous tension la prise électrique située dans le caisson, il est essentiel que l'électroménager placé sur la tablette soit complètement sorti du caisson. Cela garantit que l'utilisation se fait de manière sécuritaire et conforme aux normes. Le capteur optique, qui contrôle le relais de la prise, doit être installé de façon précise afin de détecter que la tablette est entièrement sortie avant d'alimenter en électricité. Cette configuration respecte les exigences du code électrique, tout en assurant la sécurité de l'utilisateur et un fonctionnement optimal de l'installation. Suivre ces directives est indispensable pour une conformité totale.

CAPACITÉ ÉLECTRIQUE DU DISPOSITIF

Tension	120 vAC
Puissance	2000W maximum
Ampérage	20A

GARANTIE LIMITÉE DE 2 ANS

Titanium Technologie offre la présente Garantie limitée, celle-ci étant valide pour une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat originale du présent produit Titanium Technologie (ci-après : le «Produit»). Une liste des produits Titanium Technologie visés par la présente Garantie limitée se trouve à la fin du présent texte de garantie.

La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à l'acheteur original du Produit et elle ne peut être cédée ni transférée.

La présente Garantie limitée n'a pas pour effet d'exclure, restreindre, limiter ou modifier la garantie légale accordée par la loi à l'acheteur du Produit.

Le présent Produit est un produit de qualité. Il a été conçu et sélectionné avec soin. S'il s'avérait que le Produit présente un vice de fabrication ou qu'une ou plusieurs pièces du Produit soient défectueuses, le détaillant du Produit remplacera ou réparera, à sa seule discrétion, la ou les pièces défectueuses ou le Produit, selon le cas, le tout sans frais et aux conditions cumulatives suivantes : 1) l'acheteur doit s'adresser au détaillant auprès de qui il a effectué son achat; 2) l'acheteur doit remettre au détaillant le ou les pièces défectueuses ou encore le Produit; 3) l'acheteur doit remettre au détaillant la facture comme preuve de son achat et de la date de cet achat; 4) l'acheteur doit fournir des informations d'identification de Produit, notamment, le numéro de série ou le numéro de modèle; et 5) la période de deux (2) ans couverte par la présente Garantie limitée ne doit pas être expirée. Si le détaillant décide de remplacer la ou les pièces défectueuses, la ou les pièces de remplacement seront neuves ou remises à neuf équivalentes à des pièces neuves.

EXCLUSIONS ET LIMITES DE LA GARANTIE LIMITÉE

La présente Garantie limitée ne s'applique pas :

1. aux pièces consommables;
2. à l'usure normale;
3. lorsque le Produit est utilisé à des fins autres que celles déterminées par le fabricant;
4. lorsque le Produit n'est pas installé par un électricien accrédité lorsque des travaux en électricité sont requis;
5. lorsque le numéro de série ou autres identifiants du Produit son oblitérés ou supprimés;
6. aux dommages purement esthétiques et n'affectant pas l'usage normal du Produit, notamment, les égratignures, bosses etc.;
7. aux frais de main-d'œuvre, notamment d'installation, de désinstallation ou d'expédition du Produit, lesquels seront assumés par l'acheteur;
8. aux frais d'appel de service lorsque cet appel de service est fait alors que la présente garantie n'est pas applicable;
9. lorsque les dommages, défauts ou autres problèmes sont causés par :
 - a. un usage anormal du Produit;
 - b. un entretien inadéquat du Produit;
 - c. une mauvaise installation du Produit ou une installation non-conforme au guide d'installation (s'il en existe un);
 - d. une modification, une réparation ou un démontage apporté au Produit par une personne non autorisé par le détaillant ou le fabricant;
 - e. le transport par l'acheteur, son commettant, préposé ou mandataire;
 - f. une négligence de l'acheteur, son commettant préposé ou mandataire;
 - g. un accident
 - h. un cas de force majeure (sont considérés comme étant des cas de force majeure aux fins des présentes, notamment : les catastrophes naturelles, la foudre, les inondations, les incendies etc.);
 - i. tout événement non imputable au Produit lui-même.

En aucun cas le fabricant ou le détaillant ne peut être tenu responsable de tout dommage extraordinaire, spécial, indirect, accessoire ou consécutif résultant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utilisation du Produit. La responsabilité de ceux-ci se limite au montant du prix de vente du Produit tel qu'indiqué sur la facture et acquitté par l'acheteur lors de l'achat. Il est entendu que ceci n'a pas pour effet de limiter, restreindre ou exclure la protection accordée par la garantie légale.

VERSION FRANÇAISE ET VERSION ANGLAISE

En cas de conflits entre la version française et la version anglaise du texte de la présente Garantie limitée, la version française à préséance.

MODIFICATIONS

Le présent texte de garantie pourrait être modifié en tout temps.